

# CONDITIONS GENERALES DE VENTE

CGV 24v02

|                 |   |    |
|-----------------|---|----|
| ARTICLE I.      | PRÉAMBULE.....  | 1  |
| ARTICLE II.     | DESCRIPTION DE L'OFFRE .....                          | 1  |
| ARTICLE III.    | TARIFS.....   | 1  |
| ARTICLE IV.     | CAPACITE D'ACCUEIL .....                              | 2  |
| ARTICLE V.      | MODALITÉS DE RÉSERVATION.....                         | 2  |
| ARTICLE VI.     | DROIT DE RÉTRACTATION .....                           | 3  |
| ARTICLE VII.    | MODIFICATION DES PRESTATIONS PAR VOS SOINS.....       | 3  |
| ARTICLE VIII.   | ANNULATION DU SÉJOUR PAR VOS SOINS .....              | 3  |
| ARTICLE IX.     | MODIFICATION DE LA DURÉE DU SÉJOUR .....              | 3  |
| ARTICLE X.      | ASSURANCE ANNULATION .....                            | 3  |
| ARTICLE XI.     | ANNULATION DU SEJOUR PAR LE PROPRIETAIRE .....        | 3  |
| ARTICLE XII.    | VOTRE ARRIVEE.....                                    | 4  |
| ARTICLE XIII.   | DEPOT DE GARANTIE .....                               | 4  |
| ARTICLE XIV.    | ETAT DES LIEUX.....                                   | 4  |
| ARTICLE XV.     | DEGRADATIONS A CHARGE DES CLIENTS .....               | 4  |
| ARTICLE XVI.    | USAGE DU PARKING MIS À VOTRE DISPOSITION .....        | 5  |
| ARTICLE XVII.   | ANIMAUX DE COMPAGNIE .....                            | 6  |
| ARTICLE XVIII.  | ACCES A INTERNET.....                                 | 6  |
| ARTICLE XIX.    | ART DE VIVRE ET UTILISATION DES LIEUX.....            | 6  |
| ARTICLE XX.     | RESTAURATION.....                                     | 7  |
| ARTICLE XXI.    | VOTRE DÉPART .....                                    | 7  |
| ARTICLE XXII.   | LOCATION VELOS A ASSISTANCE ELECTRIQUE .....          | 7  |
| ARTICLE XXIII.  | RÈGLEMENT DU SOLDE DU SEJOUR ET DES PRESTATIONS ..... | 9  |
| ARTICLE XXIV.   | RESPONSABILITÉS .....                                 | 9  |
| ARTICLE XXV.    | PROTECTIONS DES DONNÉES.....                          | 10 |
| ARTICLE XXVI.   | FORCE MAJEURE.....                                    | 10 |
| ARTICLE XXVII.  | REGLEMENT DES LITIGES.....                            | 10 |
| ARTICLE XXVIII. | INTEGRALITE.....                                      | 10 |
| ARTICLE XXIX.   | REGLEMENT INTERIEUR DE L'ETABLISSEMENT.....           | 10 |
| ARTICLE XXX.    | LANGUE & TRADUCTION.....                              | 11 |
| ARTICLE XXXI.   | MEDIATEUR DE LA CONSOMMATION .....                    | 11 |

TVA FR90883419475

Téléphone : +33 (0)1 75 66 60 66

E-mail : [bienvenue@leclassaintlubin.fr](mailto:bienvenue@leclassaintlubin.fr)

Site internet : [www.leclassaintlubin.fr](http://www.leclassaintlubin.fr)

## Article II. DESCRIPTION DE L'OFFRE

### Section 2.01

L'offre commerciale est présentée

- sur notre site web [www.leclassaintlubin.fr](http://www.leclassaintlubin.fr).
- dans un devis que nous vous soumettons par écrit suite à votre demande explicite. (les descriptions du devis communiqué prévalent alors sur la description faite sur le site internet)

### Section 2.02

Nos tarifs et offres s'entendent sous réserve de disponibilité au moment de la réservation et sont susceptibles de ne pas être reconduits pour des réservations ultérieures.

### Section 2.03

L'offre commerciale est constituée de produits indissociables. Votre libre choix de ne pas consommer durant votre séjour l'un d'entre eux ne peut en aucun cas prévaloir à une quelconque réduction du prix de l'offre de séjour.

### Section 2.04

La vente de notre offre commerciale est conforme aux règles professionnelles et commerciales en vigueur sur le territoire français .

## Article III. TARIFS

### Section 3.01

Les prix des offres commerciales indiqués sur le site [www.leclassaintlubin.fr](http://www.leclassaintlubin.fr), propriété du Clos Saint Lubin, sont les tarifs réputés contractuels, sauf édition de conditions différentes exclusivement confirmées par un devis suite à la demande du client ; dans ces conditions, les mentions présentes dans le devis (description de l'offre, tarifs, dates et conditions particulières) prévalent sur les conditions habituelles présentées sur le site internet [www.leclassaintlubin.fr](http://www.leclassaintlubin.fr).

### Section 3.02

Dans tous les cas, les conditions, tarifs et offres sont susceptibles d'être modifiés sans préavis (à l'exception

## Article I. PRÉAMBULE

Pour faciliter la lecture de ce document, les Conditions Générales de Vente sont par la suite dénommées « CGV » dans la totalité des présentes.

Notre activité de location de chambres d'hôtes et d'hébergement touristique, d'accueil à la table d'hôtes, d'accueil de séminaires ou groupes privés, et de prestations œnotouristiques est exercée à titre professionnel et constitue notre activité commerciale. La S.A.S. LE CLOS SAINT LUBIN désignée par la suite « Le Clos Saint Lubin » ou « l'établissement » est la société exploitante des prestations proposées, et est identifiée comme suit :

### S.A.S. LE CLOS SAINT LUBIN,

Société à Actions Simplifiées au Capital social de 15 000,00 EUR

Siège : 3 RUE DE L'EGLISE, 91750 NAINVILLE LES ROCHES, NAF : 5520Z,

RCS Evry 883 419 475,

des confirmations de réservations fermes, ou mentions présentes sur les devis en cours de validité)

### Section 3.03

Les prix tiennent compte de la TVA applicable au jour de la commande et tout changement du taux applicable à la TVA sera automatiquement répercuté sur les prix indiqués à la date de facturation. Toute modification ou instauration de nouvelles taxes légales ou réglementaires imposées par les autorités compétentes seront automatiquement répercutées sur les prix indiqués à la date de la facturation.

### Section 3.04

Sauf mention contraire sur la plateforme de réservation, les prestations complémentaires ne sont pas incluses dans le prix. Les taxes (taxes locales, taxes de séjour, etc ...) le cas échéant, présentées sur la page des tarifs, sont à régler directement sur place auprès de l'établissement.

### Section 3.05 Entrée de Nuit sur le domaine

#### **Chambres d'hôtes :**

#### **L'accès au domaine (entrée) est fermé entre Minuit et 7h00 du matin pour les locataires des chambres d'hôtes**

(Les sorties d'urgences restent bien entendu possibles). Les clients des chambres auront toutefois la possibilité d'entrer sur cette plage horaire, sous réserve d'en informer préalablement les propriétaires du domaine ; un supplément de 40€ TTC par adulte sera facturé au prix de la chambre.

#### **Appartement meublé LE LOGIS DE LOUISE :**

L'accès à l'appartement meublé LE LOGIS DE LOUISE est possible 24h/24 exclusivement pour les locataires sur leur période de location.

## Article IV. CAPACITE D'ACCUEIL

### Section 4.01

La réservation est établie pour un nombre spécifique de clients. L'âge des enfants sera communiqué lors de la réservation. En aucun cas, le nombre de clients qui accéderont aux chambres ne pourra pas dépasser la capacité de la chambre réservée.

### Section 4.02

Si, le jour de l'arrivée, le nombre de personnes est plus élevé, le propriétaire peut refuser d'accueillir les personnes supplémentaires.

Ce refus ne pourra en aucun cas être considéré comme une modification ou une rupture de contrat de la part du propriétaire, donc si un nombre de personnes supérieur à ceux refusés quittent l'établissement, il n'y aura pas de remboursement.

## Article V. MODALITÉS DE RÉSERVATION

### Section 5.01 Conditions de règlement

- Les conditions de règlement sont mentionnées lors de la réservation sur le Site internet [www.leclassaintlubin.fr](http://www.leclassaintlubin.fr), sur BOOKING.COM, ou tout autre réseau de vente qui propose les prestations du Clos Saint Lubin
- En cas de devis, les conditions de règlements prévalent exclusivement sur toutes autres

conditions présentées par le site web [www.leclassaintlubin.fr](http://www.leclassaintlubin.fr), sur BOOKING.COM, ou tout autre réseau de vente qui propose les prestations du Clos Saint Lubin

### Section 5.02 Validation de la réservation

Votre réservation sera réputée ferme uniquement

- Après versement d'acompte (si exigible) et/ou crédit du compte bancaire du Clos Saint Lubin, crédit déductible de votre facture définitive.
- Si existant, le devis ou bon de commande de la prestation, daté, signé par le client, avec la mention « Bon pour Accord », et réceptionné par le Clos Saint Lubin.

### Section 5.03 Réservation par notre site internet, ou par téléphone

La réservation de votre séjour s'effectue en ligne via un site internet [www.leclassaintlubin.fr](http://www.leclassaintlubin.fr).

Le processus de réservation suit le cheminement suivant :

- Le client renseigne le nombre de chambres désiré, le nombre de personnes, et la date de début de prestation souhaité.
- Le moteur de réservation propose alors les offres disponibles qui correspondent au mieux aux critères de sélection du client.
- Le client sélectionne les prestations et options retenues dans un panier numérique.
- Afin de valider le panier en ligne, le client renseigne ses coordonnées complètes, (ainsi que le nom de la société dans le cas d'un professionnel).
- Le client est invité à accepter les présentes CGV.
- Le processus de réservation vous demandera de renseigner une carte bancaire (Mastercard, Visa, ...) afin, soit de prélever l'acompte demandé, soit d'enregistrer une emprunte de carte bancaire sans versement d'acompte, afin de valider la réservation.
- A l'issue de la validation de la réservation, un courriel vous sera automatiquement adressé résumant votre réservation.

### Section 5.04

La saisie des informations bancaires requises, ainsi que l'acceptation des présentes conditions générales et du bon ou de la demande de réservation, constitue une signature électronique qui a, entre les parties, la même valeur qu'une signature manuscrite. Les registres informatisés conservés dans les systèmes informatiques de reservit.com. seront conservés dans des conditions raisonnables de sécurité et considérés comme les preuves des communications, des commandes et des paiements intervenus entre les parties. Le client est informé que son adresse IP est enregistrée au moment de la réservation.

### Section 5.05

Dans le cas où le client ne souhaite pas renseigner une carte bancaire sur le site internet pour valider sa réservation, le client interrompt alors le processus de réservation en ligne et est invité à téléphoner au 01 75 66 60 66 afin de convenir d'une nouvelle réservation et

un nouveau moyen de versement des éventuels acomptes.

#### Section 5.06

Le site web [www.booking.com](http://www.booking.com), ou autre agence de voyage en ligne, n'assure que votre mise en relation avec le Clos Saint Lubin. Lorsque le site web booking.com nous avertit de votre réservation, nous l'enregistrons sur notre site et prenons contact avec vous pour la finaliser. Les modalités décrites dans les présentes CGV s'appliquent alors pleinement pour la réservation, le paiement des acomptes, la confirmation et l'enregistrement de votre séjour.

#### Section 5.07

Le versement des acomptes traduit implicitement votre acceptation des présentes CGV.

### Article VI. DROIT DE RÉTRACTATION

Conformément à la réglementation en vigueur (articles L.121-20-2 et L.121-20-4 du Code du commerce), le droit de rétractation ne concerne pas la prestation de service d'hébergement.

### Article VII. MODIFICATION DES PRESTATIONS PAR VOS SOINS

Toute modification de date, d'identité ou d'effectif annule la réservation qui doit alors être à nouveau formulée. Vous adressez une nouvelle demande directement auprès du Clos Saint Lubin, soit par courrier postal, soit par courriel [bienvenue@leclassaintlubin.fr](mailto:bienvenue@leclassaintlubin.fr). Cette demande de modification ne sera effective que lorsque la SAS LE CLOS SAINT LUBIN vous aura confirmé son acceptation par courrier postal ou courriel.

### Article VIII. ANNULATION DU SÉJOUR PAR VOS SOINS

#### Section 8.01

Toute demande d'annulation à l'initiative du client doit être formulée par écrit directement à le Clos Saint Lubin, soit par courrier postal, soit par courriel [bienvenue@leclassaintlubin.fr](mailto:bienvenue@leclassaintlubin.fr), et ce, quel que soit le canal de réservation utilisé (en direct, booking.com ou autre).

#### Section 8.02 Report de réservation

Lors de sa demande d'annulation d'une réservation, le client a la faculté de demander **un premier report sur une autre date au cours des 3 mois à compter de la date de sa première annulation**, sous réserve de disponibilité. Dans cette condition de report, aucune pénalité ne sera appliquée : les acomptes seront reversés au crédit de la nouvelle réservation, déduits d'un montant forfaitaire de 25€ pour frais de gestion.

Si le client annule à nouveau son second séjour, et quel que soit le délai de son annulation, la totalité des acomptes versés restent définitivement acquises au Clos Saint Lubin. Ainsi, les conditions des sections 8.03, 8.04 et 8.05 ne s'appliquent pas dans le cas d'annulation d'un second report.

#### Section 8.03 Conditions d'annulation: Délais et frais

- Les conditions de d'annulation sont mentionnées lors de la réservation sur le Site

internet [www.leclassaintlubin.fr](http://www.leclassaintlubin.fr), sur BOOKING.COM, ou tout autre réseau de vente qui propose les prestations du Clos Saint Lubin

- En cas de devis, les conditions d'annulations prévalent exclusivement sur toutes autres conditions présentées par le site web [www.leclassaintlubin.fr](http://www.leclassaintlubin.fr), sur BOOKING.COM, ou tout autre réseau de vente qui propose les prestations du Clos Saint Lubin

#### Section 8.04

Une demande d'annulation ne sera effective que lorsque le Clos Saint Lubin aura confirmé au client son accord par courrier postal ou par courriel.

### Article IX. MODIFICATION DE LA DURÉE DU SÉJOUR

#### Section 9.01

Le client, signataire du présent contrat conclu pour une durée déterminée, ne peut en aucun cas se prévaloir d'un droit à une prolongation de son séjour, sauf accord explicite du Clos Saint Lubin qui se réserve le droit de facturer un éventuel supplément pour la consommations des prestations supplémentaires.

#### Section 9.02

Si vous quittez LE CLOS SAINT LUBIN avant la fin prévue de votre séjour, et quelle que soit la durée de celui-ci, le Clos Saint Lubin vous facturera la totalité des prestations réservées et confirmées avant le jour de votre arrivée.

#### Section 9.03

Le client ne pourra en aucune circonstance se prévaloir d'un quelconque droit au maintien dans les lieux à l'expiration de la période de location initialement prévue, sauf accord du Clos Saint Lubin.

### Article X. ASSURANCE ANNULATION

Le Clos Saint Lubin attire l'attention sur le fait qu'aucune assurance annulation n'est incluse dans ses tarifs. Il vous est par conséquent vivement recommandé d'en souscrire une auprès d'un organisme assureur de votre choix.

### Article XI. ANNULATION DU SEJOUR PAR LE PROPRIETAIRE

#### Section 11.01

Si avant le début du séjour, le Clos Saint Lubin est amené à annuler la réservation pour quelle que raison que ce soit, elle doit aussitôt vous en informer par tout moyen que vous aurez mis à sa disposition lors de votre réservation, et de façon adaptée au délai disponible.

#### Section 11.02

Sans préjuger des recours en réparation des dommages éventuellement subis, vous serez remboursé par chèque, par crédit sur carte bancaire, ou virement bancaire dans un délai maximum de 8 jours des sommes que vous aurez déjà versées.

## Article XII. VOTRE ARRIVEE

### Section 12.01 Heure d'arrivée

#### **Chambres d'hôtes et Appartement meublé LE LOGIS DE LOUISE :**

Votre accueil est assuré, le jour de votre arrivée, **entre 16h00 à 20h00**, sans toutefois que vous puissiez prendre possession de votre chambre avant 16h00. Exceptionnellement, les arrivées tardives après 20H00 seront acceptées sous condition que vous en informiez préalablement le Clos Saint Lubin. Pour votre confort et votre tranquillité, il est souhaitable que vous nous communiquiez un horaire probable d'arrivée.

### Section 12.02

En application de la réglementation en vigueur, il pourra être demandé au client, à l'arrivée, de remplir une fiche de police. Pour ce faire, il sera demandé au client de présenter une pièce d'identité afin de vérifier si celui-ci doit compléter ou non la fiche de police.

### Section 12.03 Retard

En cas de retard, il vous est demandé de bien vouloir nous prévenir par téléphone au +33 (0)1 75 66 60 66 ou +33 (0)6 46 24 61 65. Sauf accord exprès, nous ne pourrions vous accueillir après 20h00, et jusqu'à Minuit au plus tard

### Section 12.04 Non Présentation

En cas de non-présentation, et sans avis de retard accusé réceptionné avant 20h00, le Clos Saint Lubin considèrera la réservation caduque, **une pénalité financière de 100% du montant de la réservation** sera exigible et débitée. Cette condition prévaut sur toute autre condition mentionnée, aussi bien soit elle plus favorable au client.

## Article XIII. DEPOT DE GARANTIE

### Section 13.01

Au moment de son arrivée, le Clos Saint Lubin pourra demander au client un dépôt de garantie en vue d'éventuels préjudices matériels occasionnés par le client et les personnes de son groupe pendant le séjour au Clos Saint Lubin, ou de ne pas s'être acquitté des sommes dues liées aux prestations réalisées avant de quitter le Clos Saint Lubin.

### Section 13.02

Si un dépôt de garantie est demandé, le client sera informé avant son arrivée par écrit par le Clos Saint Lubin du montant du dépôt demandé, fonction de la nature des prestations réservées.

### Section 13.03

La valeur du dépôt de garantie ne pourra pas excéder la somme maximale de 1000€.

### Section 13.04

Le dépôt de garantie sera exclusivement versé selon le mode suivant :

- Prise d'emprunte de carte bancaire par terminal de paiement, **sans débit du compte du client** : le terminal effectue une demande de pré-autorisation de débit et crée un numéro de dossier, valable un mois. La pré-autorisation effectuée avec le terminal bloque la somme sur le compte du client. Le client s'assurera de

présenter une carte bancaire ayant une réserve suffisante pour valider le montant de la pré-autorisation, sans dépasser le plafond des dépenses autorisé. En cas de rejet de création d'un dossier de pré-autorisation par carte bancaire, le client validera son dépôt de garantie en espèces;

- En cas de rejet de création d'un dossier de pré-autorisation par carte bancaire, le client validera son dépôt de garantie par un virement bancaire instantané, ou un dépôt d'espèces en EUROS.

### Section 13.05

A défaut de versement à l'arrivée du dépôt de garantie demandé, le client ne pourra pas bénéficier des prestations réservées ; sa réservation sera annulée ou reportée, sans prévaloir d'aucun dédommagement ou indemnité au Clos Saint Lubin.

### Section 13.06

Le dépôt de garantie sera restitué dans un délai maximum de 8 jours à compter du départ du client ; le montant restitué correspondra au montant déposé à l'arrivée, déduit des éventuels montants liés aux impayés, dégâts ou disparition de matériel constaté par le CLOS SAINT LUBIN.

## Article XIV. ETAT DES LIEUX

### Section 14.01 État des lieux à l'arrivée

#### **Chambres d'hôtes :**

Le client disposera à la remise des clés **d'un délai de 2 heures** pour signaler au Clos Saint Lubin toute anomalie ou dysfonction des installations et mobilier mis à sa disposition, et en particulier, les lieux à usage privatif tel la chambre d'hôtes faisant l'objet de la réservation. En l'absence de signalement, le client et le Clos Saint Lubin considèreront l'état des lieux vierge d'anomalies.

#### **Appartement meublé LE LOGIS DE LOUISE :**

Le client disposera à la remise des clés **d'un délai jusqu'à 12h00 (midi) le lendemain du jour d'arrivée** pour signaler au Clos Saint Lubin toute anomalie ou dysfonction des installations et mobilier mis à sa disposition, et en particulier, les lieux à usage privatif tel l'appartement meublé LE LOGIS DE LOUISE faisant l'objet de la réservation. En l'absence de signalement, le client et le Clos Saint Lubin considèreront l'état des lieux vierge d'anomalies.

## Article XV. DEGRADATIONS A CHARGE DES CLIENTS

### Section 15.01 Obligation du locataire

La constatation de toute dégradation occasionnée par un client contractant, ou par un membre de son groupe, donne lieu à un remboursement intégral par le client contractant des dégâts occasionnés.

Toute dégradation constatée par le client devra être immédiatement rapportée au Clos Saint Lubin.

## Section 15.02 Utilisation de la caution pour constat de dégradation ou disparition

Le dépôt de garantie déposé à l'arrivée servira de première source de remboursement des dégâts occasionnés.

- Si le montant du dépôt de garantie est inférieur à la valeur de remboursement exigible, le client s'engage sans condition à régler la différence sans délais,
- Si le montant du dépôt de garantie est supérieur à la valeur des dégâts occasionnés, la différence sera remboursée par LE CLOS SAINT LUBIN sous 8 jours.

## Section 15.03 Valeur de remplacement ou remise en état forfaitaire

### Chambres d'hôtes :

Le principe de remboursement à frais réel de remplacement s'applique à l'exception du matériel et des événements listés ci-dessous, pour lequel un forfait de base sera appliqué :

- **CLE DE CHAMBRE** : Perte ou Non restitution au départ → 100€ttc
- **LINGE DE TOILETTES** : Non restitution au départ  
→ Gant / Serviette de toilette / Drap de douche / Tapis de bain: 50€ttc  
→ Peignoir : 120€ttc
- **LINGE DE LIT** : Non restitution au départ  
→ Jeté de lit / Couette / Housse de couette : 300€ttc  
→ Oreiller / Taie d'oreiller : 100€ttc
- **MATERIEL ELECTRIQUE dans les chambres** : Non restitution au départ / Casse  
→ Télévision : 250€ttc  
→ Lampe de chevet : 200€ttc  
→ Autres appareils électriques : 120€ttc
- **CHAMBRE ANORMALEMENT SALE** au départ (Terre Sable Boue au sol, Linge de Lit et de toilette avec plusieurs tâches de type vernis à ongle, produits de beauté, sang, éjaculats, vomis, ...), Taches sur les murs plafonds et mobiliers, Présence de déjections humaines ou animales, ...)  
→ Forfait 150€ttc + frais éventuels de nettoyage et remise en état par sté de nettoyage)
- **MATERIEL EN PRÊT POUR LES ACTIVITES SUR LE DOMAINE** : voir règlement intérieur

### Appartement meublé LE LOGIS DE LOUISE :

Le principe de remboursement à frais réel de remplacement s'applique à l'exception du matériel et des événements listés ci-dessous, pour lequel un forfait de base sera appliqué :

- **CLE DE L'APPARTEMENT** : Perte ou Non restitution au départ → 100€ttc par clé
- **LINGE DE TOILETTES** : Non restitution au départ  
→ Gant / Serviette de toilette / Drap de douche / Tapis de bain: 50€ttc  
→ Peignoir : 150€ttc

- **LINGE DE LIT** : Non restitution au départ  
→ Jeté de lit / Couette / Housse de couette: 300€ttc  
→ Oreiller / Taie d'oreiller : 100€ttc
- **MATERIEL ELECTRIQUE**: Non restitution au départ / Casse  
→ Télévision : 650€ttc  
→ Enceinte Bluetooth Marshall 450€ttc  
→ Télécommande : téléviseur, rideau électrique, volet électrique, lumières d'intérieurs 100ttc  
→ Lampe de chevet : 100€ttc  
→ Aspirateur balai sur batterie: 400€ttc  
→ Autres petits appareils électriques (hors gros électroménagers cuisine et linge) : 150€ttc
- **MATERIEL de CUISINE**: Non restitution au départ / Casse  
→ Ustensiles : Couteau / Fourchette / Cuillères / Passoire / Eplucheur / Verres / Set de table / Torchons, etc... : 15€ttc/ pièce  
→ Vaisselle : Assiettes / Tasses / Plats de service / Cafetière, Broc / Théière ... 25€ttc / pièce  
→ Cuissons : Poêles / Casseroles / Cuiseur Vapeur / Plat et grille du four et four micro-onde /... 150€ttc / pièce  
→ Robot Préparateur Cuiseur VORWERK : 1000€ttc  
→ Machine Espresso : 450€ttc  
→ Barbecue électrique : 300€ttc  
→ Autres appareils électriques de cuisine : 150€ttc
- **APPARTEMENT ANORMALEMENT SALE** au départ (Terre Sable Boue au sol, Linge de Lit et de toilette avec plusieurs tâches de type vernis à ongle, produits de beauté, sang, éjaculats, vomis, ...), Taches sur les murs plafonds et mobiliers, Présence de déjections humaines ou animales, ...)  
→ Forfait 150€ttc + frais éventuels de nettoyage et remise en état par sté de nettoyage)
- **MATERIEL EN PRÊT POUR LES ACTIVITES SUR LE DOMAINE** : voir règlement intérieur

## Article XVI. USAGE DU PARKING MIS À VOTRE DISPOSITION

### Section 16.01

#### Chambres d'hôtes :

Le Clos Saint Lubin dispose d'un parking dans son enceinte, réservé au stationnement des véhicules de sa clientèle, d'une capacité maximale de 5 voitures de tourisme de taille moyenne. Un parking extérieur public est disponible à l'extérieur de l'établissement. Pour le confort des clients, et en fonction de la configuration des véhicules, il pourra être demandé au client de stationner exceptionnellement son véhicule à l'extérieur de

l'établissement, sans prévaloir à quelconque indemnité ou dédommagement lié à ce fait.

#### **Appartement meublé LE LOGIS DE LOUISE :**

Un emplacement de parking pour 1 véhicule est réservé pour les locataires de l'appartement meublé LE LOGIS DE LOUISE. Cet emplacement est à l'extérieur du domaine ; Sur demande et sous réserve de disponibilité, le locataire pourra disposer d'un emplacement privatif à l'intérieur du domaine.

#### **Section 16.02**

Le Clos Saint Lubin ne saurait être tenue responsable de toute dégradation du ou des véhicules stationnés, vols ou effraction dont ils feraient l'objet au cours de votre séjour.

### **Article XVII. ANIMAUX DE COMPAGNIE**

#### **Section 17.01**

Pour des raisons d'hygiène et pour votre tranquillité, les animaux de compagnie ne sont pas acceptés, sauf accord exprès délivré par le Clos Saint Lubin lors de la réservation, en l'occurrence pour les chiens d'accompagnement des personnes mal ou non-voyantes.

#### **Section 17.02**

En cas de non-respect de cette clause, le refus d'accepter les animaux et ses propriétaires par le Clos Saint Lubin ne peut être assimilé à une modification ou une rupture du contrat à l'initiative des propriétaires. De sorte qu'en cas de départ du client, aucun remboursement ne peut être envisagé.

### **Article XVIII. ACCES A INTERNET**

Le Clos Saint Lubin propose un accès WIFI permettant aux clients de se connecter à internet. Le client s'engage à ce que les ressources informatiques mises à sa disposition par l'établissement ne soient en aucune manière utilisées à des fins de reproduction, de représentation, de mise à disposition ou de communication au public d'œuvres ou d'objets protégés par un droit d'auteur ou par un droit voisin, tels que des textes, images, photographies, œuvres musicales, œuvres audiovisuelles, logiciels et jeux vidéo, sans l'autorisation des titulaires des droits prévus aux livres I et II du code de la propriété intellectuelle lorsque cette autorisation est requise. Si le client ne se conforme pas aux obligations précitées, il risquerait de se voir reprocher un délit de contrefaçon (article L.335-3 du code de la propriété intellectuelle), sanctionné par une amende de 300.000 euros et de trois ans d'emprisonnement. Le client est par ailleurs tenu de se conformer à la politique de sécurité du fournisseur d'accès internet de l'établissement, y compris aux règles d'utilisation des moyens de sécurisation mis en œuvre dans le but de prévenir l'utilisation illicite des ressources informatiques et de s'abstenir de tout acte portant atteinte à l'efficacité de ces moyens.

### **Article XIX. ART DE VIVRE ET UTILISATION DES LIEUX**

Afin de garantir la quiétude des lieux et votre confort, vous vous engagez à respecter les règles d'art de vivre arrêtées dans les présentes CGV, à savoir que:

- (1) La totalité du Clos Saint Lubin est non-fumeur, et qu'il est donc interdit de fumer ou d'allumer des bougies dans la ou les chambres et appartement que vous occupez comme dans tout espace commun.
- (2) Il est interdit d'allumer tout feu (barbecue, bougie, feu de veillee ...) et de fumer en extérieur en dehors des lieux sécurisés dédiés à ces activités.
- (3) **Pour les locataires de l'appartement meublé LE LOGIS DE LOUISE**  
Seul le barbecue électrique mis à disposition est autorisé exclusivement à l'extérieur, à une distance des murs minimale de 1m.
- (4) En conséquence, un espace réservé aux fumeurs est spécialement aménagé en extérieur à leur attention (équipé de fauteuils, table, et cendriers) et constitue le seul endroit autorisé sur le domaine du Clos Saint Lubin.
- (5) En cas de rentrée tardive (nocturne) dans les lieux, le plus grand silence s'impose pour la tranquillité de tous.
- (6) **Pour les locataires des chambres d'hôtes :**  
Vos repas sont pris exclusivement dans la salle de séjour, la verrière, en terrasse, et en aucun cas dans la ou les chambres que vous occupez. Il est par conséquent formellement interdit de manger ou consommer des boissons dans les chambres, en dehors des aliments ou boissons mis à disposition dans les chambres par le Clos Saint Lubin.
- (7) **Pour les locataires de l'appartement meublé LE LOGIS DE LOUISE**  
Vos repas sont pris exclusivement dans le séjour et coin cuisine, en terrasse privative, et en aucun cas dans la ou les chambres que vous occupez.
- (8) Vous vous engagez à rendre la ou les chambres d'hôte ou appartement que vous occupez à la fin du séjour dans l'état dans lequel vous en avez pris possession à votre arrivée (en dehors du ménage) et à déclarer systématiquement comme assumer financièrement toute dégradation dont vous seriez responsable sur l'ensemble du domaine du Clos Saint Lubin.
- (9) **Pour les locataires des chambres d'hôtes :** La cuisine et le bar présent dans les lieux communs n'est pas laissé à la libre disposition des clients.
- (10) Les parties privatives sont strictement interdites d'accès aux clients.
- (11) Les mineurs évoluant sur la propriété sont placés sous l'unique et entière responsabilité de leurs parents ou des personnes ayant autorité sur eux.
- (12) L'usage des commodités, jeux, accessoires mis à disposition aux clients dans l'établissement ne pourront pas faire l'objet d'un déplacement, de modification de place, ou modification d'usage.
- (13) Le Clos Saint Lubin n'acceptera aucune responsabilité en cas de perte, de vol et/ou de dommages ou de blessures causés aux biens

et/ou aux personnes se trouvant sur la propriété, et ce quelle qu'en soit la cause.

- (14) Vous vous engagez à adopter en toute circonstance une attitude courtoise envers toute personne également présente dans les lieux, tels qu'autres clients, visiteurs ou propriétaires.
- (15) Vous nous déclarez à l'avance la présence toute personne (famille, amis...) dont vous souhaiteriez la visite au cours de votre séjour au Clos Saint Lubin.
- (16) Par ailleurs, est instamment demandé de ne rien jeter d'autre dans les toilettes que le papier hygiénique mis à votre disposition.
- (17) Il vous est également demandé de ne pas utiliser le linge de toilette mis à votre disposition pour le démaquillage ou le nettoyage des chaussures et de veiller à ne pas tâcher vasques, lavabos ou plan faïencé par des produits de maquillage ou de cirage. Le Clos Saint Lubin se réserve le droit de facturer le coût de remplacement des serviettes et/ou linge tachés par ces produits
- (18) En cas d'oubli d'effets de toute nature à l'issue du séjour, ceux-ci peuvent vous être expédiés, à votre demande et à vos frais.
- (19) Il est interdit de souscrire des abonnements à des chaînes web, en streaming autre que ce qui est disponible sur les téléviseurs

## Article XX. RESTAURATION

### Section 20.01 Petits Déjeuners

Le petit déjeuner est servi au fur et à mesure des arrivées, **à partir de 8h00 et servi jusqu'à 10h30** dans la verrière, la salle de séjour ou en extérieur selon la saison et le temps. Le client ne pourra en aucun cas prendre un petit déjeuner en chambre.

Nous informons notre clientèle que le buffet de petit déjeuner est à consommer sur place, et n'est pas un libre-service destiné à confectionner des repas annexes à emporter.

### Section 20.02 Table d'hôtes

Le Clos Saint Lubin propose à ses clients des déjeuners et diners d'hôtes en toute saison. Le service est proposé selon disponibilité, et uniquement sur réservation au plus tard 24h00 avant le repas. Le client ne pourra en aucun cas prendre un déjeuner ou diner d'hôte en chambre, seuls les lieux réservés à cet usage sont autorisés (Séjour, Verrière ou Terrasse extérieure). L'annulation d'un repas pourra être annulé sans frais au plus tard 24h00 avant le repas concerné. Tout repas réservé et annulé à moins de 24h00 sera facturé dans sa totalité.

### Section 20.03 Boissons

Le Clos Saint Lubin propose une carte de boissons (à l'excellent rapport qualité / prix). Nous vous les servons les boissons à discrétion et sur demande. Ayant une Licence IV, il est strictement interdit de ramener ses propres boissons au sein de l'établissement (à l'exception des locataires de l'appartement meublé LE LOGIS DE LOUISE)

## Article XXI. VOTRE DÉPART

### Chambres d'hôtes :

Le dernier jour de votre séjour, l'horaire de départ de l'établissement est fixé **à partir de 8h00 et jusqu'à 11h00** au plus tard. Après 11h00, il vous sera facturé une nuitée ou prestation supplémentaire.

### Appartement meublé LE LOGIS DE LOUISE :

Le dernier jour de votre séjour, l'horaire de départ de l'établissement est fixé **à partir de 7h00 et jusqu'à 10h00** au plus tard. Après 10h00, il vous sera facturé une nuitée ou prestation supplémentaire.

## Article XXII. LOCATION VELOS A ASSISTANCE ELECTRIQUE

Dans le cadre des activités proposées à ses Clients, le Clos Saint Lubin propose exclusivement à ses clients la location de vélos à assistance électrique pendant la période de séjour au Clos Saint Lubin.

### Section 22.01 Description de l'offre

La prestation de location de vélo consiste à la mise à disposition de :

- 1 vélo à assistance électrique, avec batterie chargée à capacité maximale
- 1 casque
- 1 antivol à code
- 1 kit de réparation (Rustines, Démonte-pneus, 1 Multi outil, 1 pompe)
- 1 petit sac à dos

### Section 22.02 Durée de la location

Sous réserve de disponibilité lors de la réservation, les vélos sont loués pendant le séjour :

- A la 1/2 journée, de 13h00 à 19h00
- A la journée, de 8h30 à 19h00

### Location des vélos le jour d'arrivée du séjour hébergé:

- Location à la demi-journée à partir de 13h00
- Location à la journée à partir de 8h30

### Location des vélos le jour du départ du séjour hébergé :

- Location à la journée à partir de 8h30 ; la restitution devra avoir lieu au plus tard à 19h00.

A noter que les chambres et aux autres activités dans l'enceinte du Clos Saint Lubin ne sont pas accessibles avant 16h00 le jour de l'arrivée, ou après 11h00 le jour du départ.

### Section 22.03 Tarifs, Conditions de paiement et d'Annulation

- Les tarifs contractuel sont ceux affichés dans le bureau d'accueil, ou sur le site internet

[www.leclosaintlubin.fr](http://www.leclosaintlubin.fr) au jour de la réservation.

- Pas d'acompte demandé à la réservation
- Paiement de la location en fin de séjour.
- La réservation de vélos est annulable sans frais avant le début de la location. Cependant, il sera demandé de libérer la réservation au plus tôt afin de pouvoir proposer le service à d'autres clients intéressés.
- A date et heure de prise d'effet de la location, toute restitution anticipée du vélo et de ses équipements avant la date et heure de fin de location engage le locataire à régler la totalité de la période de location, sans prévaloir d'un éventuel dégrèvement du tarif.

#### Section 22.04 Dépôt de garantie

Pour toute location, le locataire versera avant le début de la location une **caution de 500€ pour 1 vélo loué, et de 750€ pour 2 vélos loués simultanément**. Cette caution n'est pas encaissée durant la durée de la location. Lors de la restitution des biens loués la caution est restituée au locataire.

Le locataire autorise le Clos Saint Lubin à prélever sur la caution les sommes dues en réparation des dégradations et vols, dont les montants sont précisés dans le Règlement Intérieur en vigueur au jour de la location.

Il est convenu que le montant de la caution ne saurait en aucun cas constituer une limite de garantie, le Clos Saint Lubin conservant, le cas échéant, le droit de poursuivre le locataire à l'effet d'obtenir l'entier dédommagement de son préjudice.

#### Section 22.05 Obligations du locataire

Le contrat de location est conclu avec le locataire en personne. Il n'est, par conséquent, ni cessible, ni transmissible.

Le client, dénommé « locataire », doit être une personne physique de plus de 18 ans reconnaissant être apte à la pratique du vélo et n'avoir aucune contre-indication médicale.

Les utilisateurs devront avoir minimum 14 ans, taille minimale 1,55m.

Tout mineur doit être accompagné par une personne majeure responsable. Pour les mineurs, le tuteur légal s'engage aux termes des présentes conditions à endosser toute responsabilité pour tout dommage causé directement ou indirectement par le mineur du fait de la location.

Le vélo étant placé sous la responsabilité du locataire, il lui est recommandé de procéder, préalablement à l'utilisation effective du vélo, à une vérification élémentaire de ses principaux éléments fonctionnels apparents, et notamment (liste non-limitative) : la bonne fixation de la selle, des pédales, le bon

fonctionnement des freins, le bon état général du cadre et des pneumatiques.

Le locataire reconnaît que le vélo est loué en parfait état de marche et s'engage à l'utiliser avec soin. En cas de défaillance technique du vélo en cours de location, le locataire ne pourra réclamer aucun dommage et intérêt au Clos Saint Lubin.

**En cas de nécessité d'une réparation pendant la période de location**, le locataire devra prendre contact avec LE CLOS SAINT LUBIN au 06 46 24 61 65 ou les démarches à suivre seront précisées lors de l'appel. Une réparation qui relève de l'entretien dû à l'usure normale, à un vice caché est à la charge du Clos Saint Lubin.

Une réparation qui est due à des dommages subis par le matériel pendant la location, est à la charge du locataire qui supportera le montant correspondant aux réparations.

Le loueur se réserve la possibilité, soit de prélever les sommes dues sur le dépôt de garantie, soit de facturer le client au tarif de réparation d'un vélociste professionnel.

#### Section 22.06 CONDITIONS D'UTILISATION :

Le locataire s'engage à utiliser lui-même les biens loués. Le prêt ou la sous-location des biens loués est strictement interdit. Le locataire est tenu personnellement responsable de toute infraction au Code de la Route ainsi que des dommages corporels et matériels qu'il cause à l'occasion de l'utilisation du matériel loué dont il a la garde. Le port du casque par le locataire est obligatoire. Le locataire reconnaît que le loueur lui a proposé un casque en prêt.

Le locataire peut utiliser le vélo sur route, pistes cyclables, chemins carrossables. Le locataire s'engage à ne pas utiliser le vélo au-delà de ses capacités, comme le franchissement d'obstacles (pierres, branches, etc...), la pratique VTT, BMX, Free Style, Wheeling, etc...

Le locataire a interdiction d'utiliser le vélo sur des chemins interdit aux vélos.

Le cycliste doit rester maître de sa vitesse à tout moment.

#### Section 22.07 PROPRIETE

Les vélos et accessoires loués restent la propriété exclusive du Clos Saint Lubin pendant la durée de la location. La location opère le transfert de la garde juridique du vélo et engage l'assurance « responsabilité civile » du locataire en cas de vol et pour l'intégralité des dommages qu'il pourra causer à l'occasion de l'utilisation et de la détention de celui-ci, et ce, jusqu'à la restitution du vélo au sein du Clos Saint Lubin.

#### Section 22.08 PRISE D'EFFET, MISE A DISPOSITION et RESTITUTION

La location prend effet au moment où le locataire prend possession des biens loués qui lui sont livrés. Le présent

contrat n'est en vigueur que pour la durée de la location. Si le locataire conserve le vélo et les accessoires au-delà de cette période sans avoir régularisé sa situation, il perd le bénéfice des garanties prévues au contrat. Le locataire reconnaît avoir reçu les biens loués en bon état de fonctionnement avec l'équipement de base. Il déclare avoir eu personnellement toute latitude pour vérifier l'état des biens loués. Il s'engage à les restituer dans l'état dans lequel il les a loués, sans tenir compte de l'usure normale.

### Section 22.09 RESPONSABILITE

Le locataire dégage le Clos Saint Lubin de toute responsabilité découlant de la garde et de l'utilisation des biens loués, notamment en ce qui concerne le vol, les dégradations, les conséquences corporelles, matérielles et immatérielles des accidents de toutes natures, et ce, jusqu'à la restitution du vélo au sein du Clos Saint Lubin.

Le locataire déclare être titulaire d'une assurance personnelle en responsabilité civile qui garantit la responsabilité encourue à l'occasion de l'utilisation des biens loués tant par lui-même et les personnes dont il a la garde.

Le locataire engage personnellement sa responsabilité pour les dommages, casses et le vol subis par les biens loués. Les dommages subis par les biens loués, le vol ou la perte seront facturés au locataire selon les tarifs présentés dans les présentes Conditions générales de vente et Règlement Intérieur en vigueur le jour de la location.

## Article XXIII. RÈGLEMENT DU SOLDE DU SEJOUR ET DES PRESTATIONS

### Section 23.01

Une facture définitive vous est délivrée en fin de séjour et comporte le montant de votre séjour ou le solde de celui-ci et les éventuelles consommations et prestations supplémentaires non prévues dans la réservation.

### Section 23.02

En qualité de client « particulier », votre facture définitive est à régler le matin du jour de votre départ :

- par Carte de paiement (Carte Bleue, Visa, Mastercard)
- en Espèces (Euros uniquement)
- en Chèques Vacances ANCV (dans la limite de 50% du montant total TTC de la facture)

Nous n'acceptons pas les chèques bancaires.

### Section 23.03

En qualité de client « professionnel », votre facture définitive vous sera adressée en quittant l'établissement.

MODE DE REGLEMENT :

- Par carte bancaire, avant de quitter l'établissement
- Par virement bancaire, au plus tard 8 jours après la date de réalisation des prestations.

Selon les articles L. 441-3 et L. 441-6 du Code de Commerce, une indemnité forfaitaire de recouvrement de 40€ sera due en cas de retard de paiement.

## Article XXIV. RESPONSABILITÉS

### Section 24.01

Tout comportement contraire aux bonnes mœurs et à l'ordre public amènera l'établissement à demander au client de quitter l'établissement sans aucune indemnité et ou sans aucun remboursement si un règlement a déjà été effectué. Le client accepte et s'engage à respecter le Règlement Intérieur en vigueur. En cas de non-respect par le client d'une des dispositions dudit Règlement Intérieur, l'établissement se trouvera dans l'obligation d'inviter le client à quitter l'établissement sans aucune indemnité et ou sans aucun remboursement si un règlement a déjà été effectué.

### Section 24.02

Vous attestez être une personne majeure et être couvert par une assurance Responsabilité Civile couvrant votre responsabilité et celles des personnes de votre famille.

### Section 24.03

Le Clos Saint Lubin atteste être titulaire d'une police d'assurance qui couvre sa Responsabilité Civile Professionnelle découlant de son activité de chambres d'hôtes et activités décrite dans les statuts de la S.A.S.

### Section 24.04

Les photographies présentées sur notre plateforme de réservation ne sont pas contractuelles. Même si tous les meilleurs efforts sont faits pour que les photographies, représentations graphiques et les textes reproduits pour illustrer les établissements présentés donnent un aperçu aussi exact que possible des prestations proposées, des variations peuvent intervenir entre le moment de la réservation et le jour de la consommation du service.

### Section 24.05

L'établissement ne saurait être tenu pour responsable de l'inexécution ou de la mauvaise exécution de la réservation en cas de force majeure, du fait du tiers, du fait du client, notamment l'indisponibilité du réseau internet, impossibilité d'accès au site web, intrusion extérieure, virus informatiques ou en cas de prépaiement non autorisé par la banque du porteur. La force majeure s'entend de tout événement extérieur aux parties présentant un caractère à la fois imprévisible et insurmontable qui empêche soit le client, soit l'établissement d'assurer tout ou partie des obligations prévues au contrat. Sont considérés comme cas de force majeure ou cas fortuit ceux habituellement reconnus par la jurisprudence des Cours et Tribunaux français. Chaque partie ne pourra être tenue responsable à l'égard de l'autre partie en cas d'inexécution de ses obligations résultant d'un événement de force majeure. Il est expressément convenu que la force majeure suspend, pour les parties, l'exécution de leurs obligations réciproques et que chaque partie supporte la charge des frais qui en découlent.

### Section 24.06

Toute réservation ou paiement qui seraient irréguliers, inopérants, incomplets ou frauduleux pour un motif imputable au client entraînera l'annulation de la

commande aux frais du client, sans préjudice de toute action civile ou pénale à l'encontre de ce dernier.

#### Section 24.07

Les réclamations relatives à l'inexécution ou à la mauvaise exécution des prestations réservées doivent, sous peine de forclusion, être portées à notre connaissance par écrit dans les huit jours après la date de départ de l'établissement.

#### Section 24.08

Les photographies présentées sur notre site internet [www.leclossaintlubin.fr](http://www.leclossaintlubin.fr), ainsi que celle présentées sur les sites partenaires (booking.com et autres) ne sont pas contractuelles. Même si tous les meilleurs efforts sont faits pour que les photographies, représentations graphiques et les textes reproduits pour illustrer les établissements présentés donnent un aperçu aussi exact que possible des prestations proposées, des variations peuvent intervenir entre le moment de la réservation et le jour de la consommation du service.

### Article XXV. PROTECTIONS DES DONNÉES

#### Section 25.01

Le Clos Saint Lubin vous informe que votre contrat/confirmation de réservation, vos factures d'arrhes et de fin de séjour et donc, certaines de vos données personnelles sont enregistrées à des fins de gestion de la relation client, notamment dans le cadre de l'exécution des présentes CGV.

#### Section 25.02

Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification ou de suppression des données vous concernant. Ces droits pourront être exercés en effectuant votre demande écrite et signée auprès du Clos Saint Lubin.

### Article XXVI. FORCE MAJEURE

La force majeure s'entend de tout événement extérieur aux parties présentant un caractère à la fois imprévisible et insurmontable qui empêche soit le client, soit l'établissement d'assurer tout ou partie des obligations prévues au contrat. Sont considérés comme cas de force majeure ou cas fortuit ceux habituellement reconnus par la jurisprudence des Cours et Tribunaux français. Chaque partie ne pourra être tenue responsable à l'égard de l'autre partie en cas d'inexécution de ses obligations résultant d'un événement de force majeure. Il est expressément convenu que la force majeure suspend, pour les parties, l'exécution de leurs obligations réciproques et que chaque partie supporte la charge des frais qui en découlent.

### Article XXVII. REGLEMENT DES LITIGES

En cas de litige, le client et le Clos Saint Lubin mettront tout en œuvre afin de résoudre les différends à l'amiable. Le présent contrat est régi par le droit français. Tous les litiges auxquels le présent contrat pourrait donner lieu, concernant tant sa validité, son interprétation, son exécution, sa résiliation, leurs conséquences et leurs suites seront soumises aux tribunaux compétents dans les conditions de droit commun.

### Article XXVIII. INTEGRALITE

#### Section 28.01

Les documents suivants expriment l'intégralité des obligations des parties et forment les engagements contractuels entre les parties ; à savoir, le devis signé ou le bon ou réservation transmis au travers de notre moteur de réservation [www.leclossaintlubin.fr](http://www.leclossaintlubin.fr) (dont les conditions particulières du tarif réservé), les présentes conditions générales de ventes ainsi que le règlement intérieur de l'établissement.

#### Section 28.02

L'acte de réservation engage le client ainsi que toute personne de son groupe à accepter et respecter l'application intégrale des présentes conditions générales de ventes, du règlement intérieur et les requêtes formulées pensant son séjour par le Clos Saint Lubin.

#### Section 28.03

Aucune condition générale ou spécifique communiquée par le client ne pourra s'intégrer aux présentes conditions générales.

#### Section 28.04

En cas de contradiction entre le bon de réservation ou devis et les conditions générales de vente, les dispositions figurant au bon de réservation ou devis seront les seules applicables pour l'obligation en cause.

#### Section 28.05

Les présentes conditions générales de vente peuvent être à tout moment modifiées et/ou complétées par l'établissement. Dans ce cas, la nouvelle version des conditions générales de vente par internet sera mise en ligne par l'établissement. Dès sa mise en ligne sur internet, la nouvelle version des conditions générales de vente par internet s'appliquera automatiquement pour tous les clients.

### Article XXIX. REGLEMENT INTERIEUR DE L'ETABLISSEMENT

#### Section 29.01

Le Règlement Intérieur de l'Établissement régit les règles et consignes à respecter pour toute présente au sein de l'établissement.

#### Section 29.02

De ce fait, le client majeur contractualisant avec le Clos Saint Lubin, reconnaît avoir lu et compris l'ensemble des dispositions du Règlement Intérieur en vigueur durant son séjour, et s'engage à les respecter et à les appliquer dans leur stricte définition.

#### Section 29.03

Dans le cadre des groupes, le signataire de la réservation est de fait responsable de la bonne application du Règlement Intérieur par les membres majeurs et mineurs de son groupe.

#### Section 29.04

En l'absence du respect d'une règle par le client ou un membre du groupe présent, le Clos Saint Lubin se réserve le droit de demander aux personnes concernées de quitter l'établissement, et ce, sans que le client ne puisse se prévaloir d'une quelconque indemnité ou

remboursement des sommes déjà versée, lié à l'arrêt du contrat. Le client restera redevable au Clos Saint Lubin des services et produits consommés jusqu'à la date et l'heure de son départ imposé.

#### **Article XXX. LANGUE & TRADUCTION**

La langue de communication officielle est le français. Pour le confort des clients, certains documents sont traduits en langue étrangère. Si nous voulons que ces traductions soient les plus fidèles des documents français, il n'est pas exclu que la traduction puisse présenter certaines ambiguïtés de langue. Dans le cas d'une compréhension erronée des textes traduits en langue étrangère, seul les versions françaises font foi, et le client ne peut en aucun cas se référer officiellement aux traductions pour se

prévaloir d'un droit différent de celui décrit dans les versions françaises.

**Article XXXI. MEDIATEUR DE LA CONSOMMATION**  
Conformément aux articles L.616-1 et R.616-1 du code de la consommation, nous proposons un dispositif de médiation de la consommation. L'entité de médiation retenue est : CNPM - MEDIATION DE LA CONSOMMATION. En cas de litige, vous pouvez déposer votre réclamation sur son site : <https://cnpm-mediation-consommation.eu> ou par voie postale en écrivant à CNPM - MEDIATION - CONSOMMATION - 27 avenue de la libération - 42400 Saint-Chamond

FIN DES CGV